

## Communiqué

### *On veut prendre votre pouls*

Le Commissaire à la santé et au bien-être invite les citoyennes et citoyens à poser leur candidature pour devenir membres de son Forum de consultation

Québec, 20 janvier 2014 – Le commissaire à la santé et au bien-être, M. Robert Salois, invite les citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec à poser leur candidature pour siéger au troisième Forum de consultation du Commissaire. Composé de 27 personnes, soit 18 citoyennes et citoyens venant de chacune des régions du Québec et 9 autres possédant une expertise particulière liée au domaine de la santé et du bien-être, ce Forum constitue une formule unique pour participer à l'amélioration du mieux-être de tous. Pendant trois ans, à compter de l'été 2014, les membres se réuniront trois ou quatre fois par année, à raison de deux journées par rencontre, pour échanger et débattre sur les grands enjeux de la santé et des services sociaux. Pour avoir plus d'information sur le Forum ou pour soumettre leur candidature, les citoyennes et citoyens peuvent visiter le site Internet [influencerlavenir.com](http://influencerlavenir.com).

Le Forum de consultation du Commissaire se prononce, à la demande de ce dernier, sur des enjeux d'intérêt collectif qui touchent notre système de santé et de services sociaux et, plus globalement, la santé et le bien-être de la population. « Voilà déjà six ans que notre réflexion et nos recommandations, qui visent l'amélioration du système de santé et de services sociaux, sont enrichies par l'apport du point de vue des citoyens, et ce, grâce au Forum de consultation. En effet, c'est avec grand intérêt que nous nous sommes penchés sur les valeurs mises de l'avant par les membres du premier et du deuxième Forum et que nous avons pris en considération les attentes et les préoccupations exprimées. Je convie donc, dès aujourd'hui, les citoyennes et citoyens qui désirent participer à cette expérience sans pareil et ainsi influencer l'avancement de notre système de santé et de services sociaux à soumettre leur candidature », déclare M. Salois.

Comme le prévoit la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, l'appel de candidatures sera également publié au moyen d'un avis dans les journaux. Cet exercice sera effectué à deux reprises, à compter de cette semaine. Le Commissaire à la santé et au bien-être ne reçoit aucune candidature directement. Les membres du prochain Forum seront nommés en juin 2014.

#### **Du 20 janvier au 21 février 2014 : appel de candidatures pour les citoyens**

La période de mise en candidature pour le Forum de consultation s'échelonne sur quatre semaines, à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 21 février inclusivement. Toute personne intéressée à devenir membre du Forum de consultation à titre de citoyen venant d'une région – qui désire avoir accès au formulaire d'inscription en ligne – peut consulter le site Internet [influencerlavenir.com](http://influencerlavenir.com). Les personnes intéressées peuvent aussi obtenir un exemplaire du formulaire par la poste en communiquant avec LCOM Communication, au numéro sans frais 1 877 393-3178, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. LCOM Communication est la firme qui a obtenu le mandat de recueillir et d'analyser les candidatures. Pour chacune des régions du Québec, elle constituera une liste d'au moins trois candidats, à partir de laquelle le Commissaire nommera un membre.

#### **Du 20 janvier au 21 mars 2014 : appel de candidatures pour les experts**

En ce qui concerne l'appel de candidatures pour les experts, le Commissaire doit consulter des organismes et des départements universitaires afin que ces derniers lui proposent au plus trois candidatures. Tout individu souhaitant devenir membre du Forum à titre d'expert doit signifier son intérêt auprès de l'organisme ou du département universitaire auquel il est affilié. Le site [influencerlavenir.com](http://influencerlavenir.com) mène vers la liste des organismes qui seront consultés par le Commissaire. Ces organismes auront jusqu'au 21 mars 2014 pour soumettre leurs candidatures.

### **Les travaux du Forum de consultation**

À l'instar du premier Forum de consultation, qui a tenu 13 rencontres au cours de son mandat, les membres de la deuxième édition en auront tenu 11. Tous se seront penchés sur divers sujets relatifs au système de santé et de services sociaux québécois. Les conclusions des travaux du Forum sont incluses dans les rapports du Commissaire, lesquels sont transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux et rendus publics. Ils sont également déposés à l'Assemblée nationale. Le Forum de consultation a contribué aux documents suivants, qui sont accessibles sur le site Internet du Commissaire ([www.csbe.gouv.qc.ca](http://www.csbe.gouv.qc.ca)) : le rapport de consultation sur les enjeux éthiques liés au dépistage prénatal de la trisomie 21, les rapports d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux – qui touchent la première ligne de soins, les maladies chroniques, la périnatalité et la petite enfance ainsi que la santé mentale – et l'Avis du Commissaire sur les droits et les responsabilités des citoyens en matière de santé et de bien-être.

L'apport des membres du Forum de consultation pourra aussi être constaté lors de la sortie des prochains rapports d'appréciation, qui porteront sur les médicaments d'ordonnance et le vieillissement de la population. De plus, les membres ont eu l'occasion de partager leurs réflexions dans le cadre des travaux entourant la production de l'avis sur les activités de procréation assistée au Québec, un mandat donné par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Cet avis paraîtra prochainement.

### **Mission du Commissaire à la santé et au bien-être**

Rappelons que la mission du Commissaire à la santé et au bien-être est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Pour ce faire, le Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il consulte les citoyennes et citoyens, notamment par l'intermédiaire de son Forum de consultation, les experts et les acteurs du système, incluant les associations et les groupes liés aux usagers. Il a également pour fonction d'informer le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée nationale et l'ensemble des citoyens du Québec sur les enjeux qui touchent le domaine de la santé et du bien-être. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

– 30 –

Pour information :

Linda Lévesque  
1 877 393-3178  
514 242-8909 (cellulaire)

Source :

Commissaire à la santé et au bien-être  
Elaine Bernier  
418 643-3040